



REGLEMENT OPEN FLOAT TUBE BERNOT 2k25

Ce concours est organisé par PLANETEFISHING58.

La compétition se déroulera en individuel.

Ouvert aux pêcheurs à partir de 12 ans.

Catégorie jeunes : 12 – 16 ans (prix réduits).

Jeunes : nés entre le 1^{er} janvier 2009 et le 31 décembre 2013.

Les mineurs devront joindre une autorisation parentale avec l'inscription.

Les compétiteurs s'engagent à respecter le présent règlement.

REGLEMENTATION GENERALE :

1. Le montant de l'inscription est de 55€ par pêcheur (35€ pour les jeunes), repas compris.
2. Aucun remboursement ne sera effectué 2 semaines avant l'open (date d'encaissement des chèques communiquée en amont sur nos réseaux) en cas de désistement.
3. En cas d'annulation du concours, seul le montant de l'inscription sera remboursé.
4. Le nombre **maximum** des participants est fixé à 40 (les 40 premiers inscrits seront retenus, les suivants seront sur liste d'attente), le nombre **minimum** est fixé à 20 participants.
5. Cette compétition concerne la pêche du carnassier au lancer avec des leurres artificiels et se déroulera en Float-Tube.
6. La compétition sous tous ses aspects (organisation et sportif) sera réglementée par le présent document. Il devra être suivi par tous les concurrents.
7. **Sécurité : Le port du gilet de sauvetage est obligatoire.** En cas de problème pour un concurrent, les autres concurrents devront lui prêter assistance soit en intervenant directement, si le concurrent est en danger, soit en donnant l'alerte auprès des organisateurs.

ORGANISATION :

1. L'organisation est constituée des membres de PLANETEFISHING58.
2. Les commissaires auront à leur disposition un ou plusieurs bateaux de contrôle, nécessaires pour garantir un bon déroulement de la compétition.

DEROULEMENT :

1. Accueil à partir de 7h30 et briefing à 8h00.
2. La compétition se déroulera sur le plan d'eau de Bernot (Neuvy le barrois,18)
3. La compétition se déroulera sur la journée.
1^{ère} manche de 9h30 à 12h00.
Casse-croûte de 12h00 à 13h30 soupe, sandwich chaud café (compris dans l'inscription).
2^{ème} manche de 14h00 à 16h30. Possibilité d'avancer la 2^{ème} manche si tout le monde est prêt.
Proclamation des résultats et remise des lots.
4. Seule la navigation en Float-Tube est autorisée. La mise à l'eau s'effectuera à l'endroit prévu par les organisateurs.
5. Aux coups de pétards finaux, les cannes devront être hors action de pêche et les bourriches hissées hors de l'eau. Pour les concurrents à qui il resterait des poissons à mesurer, ils devront se rapprocher au plus vite d'un bateau de contrôle.





REGLEMENT OPEN FLOAT TUBE BERNOT 2k25

EQUIPEMENT ET LEURRES :

1. La compétition se déroulera exclusivement au lancer dans toutes les variantes.
2. En action de pêche, chaque pêcheur ne pourra utiliser qu'une canne, mais pourra en posséder plusieurs montées.
3. Pêche aux leurres artificiels uniquement. Les appâts naturels sont interdits.
4. Une bourriche flottante est obligatoire pour chaque concurrent, afin de conserver les poissons en attendant la mesure des commissaires. (Les organisateurs ne pourront pas en fournir). Les bourriches avec des mailles en métal sont strictement interdites. 3 poissons maximum par bourriche.
5. Chaque concurrent devra faire signe aux commissaires afin de faire valider ses prises, puis se diriger dans leur direction. Chaque concurrent est garant des poissons conservés.
6. Il est permis d'utiliser une époussette pour hisser les poissons.
Celle-ci sera obligatoirement : soit à mailles fines non nouées, soit avec un filet caoutchouc ou néoprène. Sont interdites les époussettes avec un filet à mailles nouées ou métalliques.
7. Sont interdites également les pinces buccales « Fish-Grip » : trop traumatisantes pour les poissons.
8. Deux hameçons par ligne maximum.
9. **Moteurs et rames interdits. Palmes autorisées uniquement.**
10. **Échosondeurs interdits.**

POISSONS PRIS EN COMPTE :

maille	prise en compte sur les 2 manches
○ Brochet : 40 cm	4 + grands poissons sur les 2 manches
○ Sandre : 40cm	4 + grands poissons sur les 2 manches
○ Black Bass: 15 cm	4 + grands poissons sur les 2 manches
○ Perche: 15 cm	4 + grands poissons sur les 2 manches
○ Chevesne : 30 cm	4 + grands poissons sur les 2 manches

- Silure : 70 cm mini / 200 cm maxi, dans la limite de deux par pêcheur et par manche, et taille divisée par deux pour le comptage. Ex : un silure de 100 cm ne rapportera que 500 points.
- **Il sera donc possible de cumuler toutes les espèces prises en ne retenant que les 4 plus grands poissons de chaque espèce pour le classement final.**

VALIDATION DES POISSONS :

1. Lors de la capture d'un poisson maillé par un concurrent, dès sa sortie de l'eau, le concurrent dispose le poisson dans sa bourriche. Le pêcheur a la possibilité de conserver plusieurs poissons avant mesure si besoin (avec un maximum de 3 poissons par bourriche)
2. Le concurrent présentera ensuite chaque prise à un commissaire de l'épreuve qui en effectuera la mesure.
3. **C'est le concurrent qui dépose le poisson dans la goulotte de mesure pour éviter tout litige.**
L'émargement de chaque poisson sur la fiche de suivi sera obligatoire.
4. Ne seront considérés valides que les poissons capturés légalement (harponnage non valide).
5. Après mesure, le poisson sera remis directement à l'eau de façon à lui garantir les meilleures chances de survie.
6. Les commissaires sont habilités à contrôler les compétiteurs en action de pêche et à disqualifier immédiatement les concurrents ne respectant pas le présent règlement.





REGLEMENT OPEN FLOAT TUBE BERNOT 2k25

CLASSEMENT :

1. Longueur des captures : c'est la longueur en millimètre qui est prise en compte : 1 mm = 1 point.
Par exemple : un poisson que mesure 512 mm (soit 51,2 cm) représente 512 points.
2. La longueur des poissons est la mesure maximale de l'extrémité de la bouche fermée à l'extrémité de la caudale avec la nageoire allongée dans l'axe du corps.

POINTS ET CLASSEMENTS :

1. Les compétiteurs se classent selon le cumul de points obtenu. Les poissons comptabilisables le seront à raison de 1 point par millimètre selon la définition de la longueur de capture.
2. Le vainqueur de l'Open sera le compétiteur qui aura obtenu le plus de points.
3. Les ballotages seront traités comme suit : le plus grand nombre de poissons validés (celui qui prend le plus de poissons maillés l'emporte), si le nombre de poissons est identique le plus gros poisson donne l'avantage.

DROIT A L'IMAGE :

1. Chaque participant autorise, par son inscription, PLANETEFISHING58 à être titulaire des droits d'image. Les photos et vidéos prises à l'occasion de ce concours, ne pourront servir qu'à la promotion de la pêche.

Annulation de l'épreuve :

En cas de conditions météorologiques rendant la navigation dangereuse, les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou d'écourter l'épreuve. Il en est de même en cas de force majeure etc...

PLANETEFISHING58

et tous ses membres sont ravis de vous accueillir pour leur second open float tube.
Merci à toutes les personnes membres et non membres du club qui nous ont aidé à organiser cet évènement.

Thomas BERNARD, président du club

